

* Titre et accession en élite pour le NMA

* Interclubs N1A à Lens et N1B à Blois. Le club nantais a validé son ticket vers l'élite en 2015. Maintien à la bagarre pour le RC Nantais.

C'est une première dans le paysage de l'athlétisme des Pays de la Loire. En devenant champion de France N1A hier à Lens, le Nantes Métropole Athlétisme a gagné le droit de faire partie des seize meilleurs clubs français l'année prochaine.

Un peu plus d'un an après sa création, l'entente nantaise vient ainsi d'enquiller deux titres et deux accessions consécutives. Le fruit de gros résultats d'ensemble lors de ce deuxième tour des interclubs avec des chefs de file qui ont montré l'exemple. Ainsi Agnès Raïharolahy en 53"46 au 400 m, Laura Valette en 14"39 sur 100 m haies (84 cm), Louise Kiernan en 11"93 sur 100 m et la très costaude Léa Navarro sur 3 000 m, record cadettes du comité à la clé en 10'01"92, quatre jours après celui de ligue sur 2 000 m steeple. Côté masculin, les 10"59 de Jean-Pierre Bertrand sur 100 m, Alexandre Marchand à 5,20 m à la perche, Badr Rassioui en 14'04"95 sur le 5 000 m ou les 7,15 m de Benjamin Guillou en longueur ont constitué les points forts nantais d'une journée au cours de laquelle le NMA aura quasiment toujours fait la course en tête pour devancer de 28,5 pts (classements à la place) Haute Bretagne Athlétisme et le RC Arras de 60,5 pts. Les deux autres

clubs à accompagner celui du président Olivier Jehannet au plus haut de la hiérarchie. « **Une grosse satisfaction, réagissait ce dernier. On a été assez serein car on n'avait rien à perdre en venant ici. On est dans le top 16 Français, une belle journée pour le club.** »

À Blois, dans la poule de maintien de N1B, le Racing Club Nantais s'est arraché pour confirmer son bail à ce niveau de la compétition. « **Ça a été chaud mais c'est passé**, relevait Jean-Luc Lanoé, le président nantais. **On s'est bien battu avec nos moyens actuels, il n'y a pas eu de zéro, c'est une belle performance.** » Compte tenu des absences, le RCN a accroché une méritoire 5^e place, la première des non relégables. Tout en homogénéité, en s'appuyant aussi sur ses points forts avec Christelle et Mannon Barré au 3 000 m marche (15'16"15 et 15'54"47) ainsi que Lucie Sagot Duvaux, auteur d'une bonne rentrée sur 800 m en 2'15"84.

À Lens (N1A). 1. Nantes Métropole Athlétisme 717,5 pts, 2. Haute Bretagne Athlétisme 689 pts, 8. Sarreguemines 539,5 pts.

À Blois (N1B). 1. Doubs Sud Athlétisme 786,5 pts, 5. RC Nantais 677 pts, 7. Athlé 78 578 pts.